

Ref : CA2015/246

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2015

**DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA POLITIQUE D'AMORTISSEMENT
DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 27 novembre 2015 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne

Vu l'instruction M93 relative à la réglementation financière des EPCSCP,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **adopte la politique d'amortissement, telle que définie en annexe à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 27 novembre 2015.

Nombre de membres présents	11
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	16
Nombre de votes pour	16
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 02/12/2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 30/11/2015